

## L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724

*French Louisiana and the rice empire (1717-1724)*

Ariane Jacques-Côté

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eccs/896>

DOI : 10.4000/eccs.896

ISSN : 2429-4667

### Éditeur

Association française des études canadiennes (AFEC)

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2017

Pagination : 139-162

ISSN : 0153-1700

### Référence électronique

Ariane Jacques-Côté, « L'Empire du riz en Louisiane française, 1717-1724 », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], 82 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eccs/896> ; DOI : 10.4000/eccs.896

---

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE, 1717-1724

Ariane JACQUES-CÔTÉ  
Université McGill

Cet article s'intéresse aux conditions spécifiques de la création de la riziculture et de l'économie du riz en Louisiane française, entre 1717 et 1724, en analysant une description d'une habitation, celle de Claude Joseph Dubreuil, dans la région des Chapitoulas. L'étude des assises matérielles du pouvoir nous permet d'observer les rouages de l'Empire en tenant compte de la contribution des groupes socioculturels à la colonisation. Le riz s'avère une solution imprévue à l'insécurité alimentaire de la colonie provoquée par l'irruption massive de migrants et de personnes d'origine africaine réduites à l'esclavage. Pour les Premières Nations, l'établissement des plantations de riz sur les rives du delta mississippien implique une appropriation territoriale et culturelle.

This paper sheds light on the specific conditions in which rice cultivation and economy was created in French Louisiana, by analysing a description of Claude Joseph Dubreuil's plantation in the Chapitoulas region. Studying the material basis of power allows us to take a closer look at both the machinery of Empire and the contributions of different sociocultural groups to the colonization of America. Rice proves to be an unplanned solution to the food insecurity provoked by the massive irruption of migrants and enslaved people in the colony. For the First Nations, the establishment of rice plantations on the banks of the Mississippi River delta means territorial and cultural appropriation.

Il y a un quart de siècle, les historiens Gwendolyn Hall et Daniel Usner tentaient, dans leurs travaux pionniers et encore influents, de conceptualiser la fluidité des relations socioculturelles louisianaises (USNER 1992; HALL 1992). Ce faisant, ils mettaient en valeur les contributions respectives des Premières Nations et des personnes d'origine africaine à la société coloniale et introduisaient l'histoire coloniale louisianaise, longtemps négligée, au sein de l'historiographie états-unienne. Les quinze dernières années ont vu l'avènement d'une véritable floraison historiographique, avec la parution de travaux individuels, réalisés par Cécile Vidal, Kathleen Duval, Shannon Dawdy, Sophie White, Guillaume Aubert et Alexandre Dubé, et d'ouvrages collectifs qui ont résolument intégré la Louisiane française dans l'histoire atlantique (BOND 2005; VIDAL 2014b; DESSENS et LE GLAUNEC 2016). Ces historiens et anthropologues mettent plutôt l'accent sur l'impérialisme dominateur. Les travaux sur l'histoire de l'environnement naturel et de la culture matérielle restent relativement à part.

Cet article rassemble ces perspectives en se penchant sur la création de la riziculture en Louisiane française. Il présente certaines conclusions de mon étude, présentement en cours, qui porte sur l'alimentation en Louisiane

Ariane JACQUES-CÔTÉ

française avant 1725. L'attention portée aux détails me permet de clarifier les contours de l'économie agroalimentaire. De quelle manière et par qui ces aliments sont-ils produits, transformés, distribués et consommés ? Ces questions peuvent sembler triviales, mais elles s'avèrent en fait fondamentales. L'originalité de mon étude est de considérer l'alimentation dans son ensemble et de l'utiliser comme un thème englobant qui relie tous les aspects de l'histoire coloniale, de l'environnement à l'économie politique, en passant par les phénomènes socioculturels. L'alimentation s'avère une fenêtre autant sur le rôle des différents groupes socioculturels, que sur l'action et l'influence de l'Empire et du monde atlantique dans la société coloniale.

Dans l'historiographie de la Nouvelle-France, le thème de l'alimentation a souvent été abordé indirectement. Les quelques auteurs qui traitent spécifiquement de l'alimentation sont surtout des anthropologues (DAWDY 2000 ; DAWDY 2010 ; SCOTT et DAWDY 2011 ; BLANCHETTE 1981). Les ouvrages de Catherine Ferland et de Bernard Audet font exception (FERLAND 2010 ; AUDET 2001). Les aliments se trouvent par contre au cœur de la « *frontier exchange economy* » esquissée par Usner qui définit l'économie louisianaise comme une économie de frontière, typique d'une société en formation, basée sur l'échange de biens et de services à petite échelle, sans barrières de race et de classe (USNER 1992). Des études d'histoire socioéconomique analysent l'agriculture et l'alimentation paysannes de la Vallée du Saint-Laurent et de la Haute-Louisiane (DECHÊNE 1974 ; GREER 1985 ; WIEN 1990 ; COATES 2000 ; EKBERG 1996). La thématique des jardins et des potagers a été explorée dans les cadres urbains de Montréal et de la Nouvelle-Orléans (DÉPATIE 1998 ; CAGNATO, FRITZ et DAWDY 2015). L'ouvrage de Louise Dechêne sur la gestion des grains au Canada et la thèse d'Alexandre Dubé sur le rôle de l'État en Louisiane s'aventurent du côté de la gouvernance (DECHÊNE 1994 ; DUBÉ 2009). Cécile Vidal nous informe sur l'alimentation des personnes mises en esclavage en Basse-Louisiane et dans les Pays d'en Haut, de même que sur leurs activités économiques dans le domaine de l'alimentation (VIDAL 2003).

Mon projet de recherche contribue à l'intégration de la Louisiane française dans les conversations académiques du champ de l'histoire atlantique qui étudie le mouvement des organismes, des biens et des idées dans l'océan atlantique. Les relations avec les autres régions des Amériques furent au cœur du développement de la colonie, située à l'entrée du continent nord-américain et à la croisée de l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (DESBARATS et WIEN 2011 ; VIDAL 2014a). La réinsertion de l'État

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

par des historiens comme Cécile Vidal, Alexandre Dubé et Guillaume Aubert est une des transformations récentes majeures de l'historiographie de la Louisiane française. Les problématiques de l'histoire africaine-américaine et de l'histoire environnementale rejoignent aussi celles de l'histoire atlantique, comme l'illustre l'ouvrage collectif *New Orleans and the Atlantic World : Between Land and Sea* (BOELHOWER 2010).

Lors des premières expéditions d'établissements de la Louisiane, au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle, les peuples de la Vallée du Mississippi sont plus nombreux et plus puissants que ceux de la Vallée du Saint-Laurent et leur économie alimentaire est nettement plus productive en raison du climat (WHITE 1991 : 48–49). Les communautés autochtones habitent sur les rives du fleuve et du Golfe du Mexique depuis plusieurs milliers d'années. Certaines nations, comme les Chacta, comprennent plusieurs milliers de personnes. D'autres sont beaucoup plus petites, et leur existence même est menacée par les pathologies euro-asiatiques et par les raids des nations autochtones de l'Est, qui vendent des scalps et des esclaves autochtones aux Anglo-Américains des Carolines<sup>1</sup>. Ces nations diversifiées pratiquent la chasse, la pêche, la cueillette et l'agriculture, y compris la culture intensive du maïs, des fèves et des haricots. Le maïs, cultivé depuis déjà plusieurs siècles, devient la principale culture vers l'an 1000. Les nations situées près de l'embouchure du fleuve bénéficient d'un accès privilégié aux ressources naturelles de cet environnement marécageux regorgeant de poissons, d'huitres et d'autres animaux marins comestibles, de mammifères et d'oiseaux sauvages (REITZ 2000 : 1296-98).

Dans les premiers temps de la colonisation, le peuplement européen de la région reste clairsemé. La population coloniale ne dépasse pas 348 personnes en 1711 et 700 personnes en 1717. Dix-sept ans après la fondation de la colonie, l'irruption du capitalisme sous l'égide de la Compagnie d'Occident change soudainement la donne ; l'économie atlantique débarque dans la Vallée du Mississippi à coup de navires chargés d'immigrants, de déportés et de personnes réduites à l'esclavage. La Compagnie d'Occident est fondée en 1717 par les autorités françaises, afin de prendre en charge la colonisation de la Louisiane et d'y développer une économie transatlantique rentable, basée sur les mines et la culture du tabac. De 1719 à 1725, la Compagnie est englobée dans une vaste opération capitaliste montée par le financier et banquier

---

<sup>1</sup> Voir notamment les travaux de Patricia Galloway et Charles Hudson au sujet des nations autochtones de la région.

Ariane JACQUES-CÔTÉ

écossais, John Law. Les Compagnies d'Occident, du Sénégal, des Indes Orientales, de Chine, de Barbarie et de la Mer du Sud sont réunies une à une en une espèce de pieuvre nommée Compagnie des Indes, dont les finances et l'administration s'entremêlent étroitement à celles de la Couronne (GIRAUD 1953, III-V).

Pour parvenir à faire des profits et à satisfaire ses actionnaires, la Compagnie prévoit d'instaurer le plus rapidement possible une économie de plantation, qui remplacera l'économie de commerce avec les Amérindiens et avec les colonies voisines comme le Nouveau-Mexique. Une agriculture de plantation implique la production et l'exportation de plantes sur de grandes surfaces, à l'aide d'une main-d'œuvre nombreuse et exploitée qui effectuent des tâches exténuantes. Elle exige également une défense militaire pour protéger les colons des indigènes et des révoltes serviles. Les promoteurs de la Compagnie font circuler de la publicité dans plusieurs pays d'Europe, amassent des capitaux, achètent des navires, distribuent des terres, recrutent des immigrants et planifient de transporter d'autres personnes de force. La Compagnie distribue des concessions autant à des « petits habitants » aux origines modestes qu'à des « gros habitants », qui obtiennent des grandes terres et davantage d'esclaves à crédit et deviennent ainsi « concessionnaires » (GIRAUD 1953, III-IV). La Compagnie rapporte avoir transporté 7 020 immigrants européens entre 1717 et 1721 (LACHANCE 2005 : 209-210).

En plus des Européens en provenance du Royaume de France et de ses régions limitrophes, les personnes mises en esclavage constituent un autre contingent important de nouveaux arrivants. Au moins 3 000 Africains arrivent entre 1719 et 1727, entassés sur les navires négriers. D'autres sont probablement venus des Antilles via les réseaux de contrebande. Même si la Compagnie transporte plus que le triple d'Européens que d'Africains entre 1718 et 1721, le nombre de travailleurs agricoles d'origine africaine dépasse celui des travailleurs européens, sur l'ensemble des habitations louisianaises, dès 1722. Selon les recensements, qui sous-évaluent possiblement leur nombre, les Africains forment 49% de la main-d'œuvre agricole aux côtés de 43% d'Européens et de 7% d'Autochtones. Le pourcentage de gens identifiés comme « Nègres » dans les sources est encore plus élevé à La Mobile (54%) et dans la région de la Nouvelle-Orléans (66%) (LACHANCE 2005 : 215).

L'arrivée massive de gens venus de loin et la transformation radicale de la démographie qui en résulte, ne se font pas sans causer de perturbations majeures à l'économie alimentaire ; la demande dépasse de beaucoup l'offre.

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

D'abord, le personnel des concessions, les « gens de force » déportés par la Compagnie, les contingents de femmes, les soldats, sont immobilisés pendant des mois, dans les ports de France, puis dans les lieux de débarquement sur les côtes du Golfe du Mexique. Les autorités manquent d'embarcations et de matériaux pour en construire et ils croient que le fleuve n'est pas propre à la navigation. Les vivres envoyés par la Compagnie sont insuffisants par rapport au nombre de passagers. Jusqu'en 1721, la situation ne fait qu'empirer. Deux mille cinq cents personnes seraient à cette date entassées au poste du Vieux-Biloxi.

Cette concentration démographique cause une famine catastrophique, alors que les navires prélèvent les animaux d'élevage pour les membres de l'équipage et les malades, que la production locale est trop peu développée, que les vivres arrivent déjà avariés. Les provisions des concessions, censées servir aux premiers temps de l'établissement, sont réquisitionnées par les autorités. On fait appel aux « vivres sauvages » (une expression désignant les denrées autochtones, par opposition aux « vivres français ») à partir du début de 1721, mais les migrants « s'en accommodent difficilement ». Beaucoup d'engagés succombent aux maladies épidémiques, alors que la faim les rend plus vulnérables aux épidémies (KIPLÉ 1986). On compte de 500 à 600 morts. Les concessions ne peuvent rien accomplir et la plupart subissent un échec, pour lequel elles blâment les autorités qui n'ont pas respecté leur engagement d'assurer le transport et l'approvisionnement jusqu'à l'installation sur les concessions (GIRAUD 1953, III : 323-32).

Malgré l'hécatombe épidémique, la Compagnie réussit à accroître la population de la Louisiane de plusieurs milliers de personnes en trois ans. Selon les chiffres des recensements des établissements s'étalonnant de 1721 à 1723, la population s'élève à 2 849 personnes, plus du quadruple des 550 ou 700 personnes présentes en 1717. C'est aussi la période où le nombre de personnes d'origine africaine dépasse le nombre de personnes d'origine européenne. Sur les 9 000 personnes qui arrivent à partir d'octobre 1717, auxquelles s'ajoutent les quelques centaines qui s'y trouvaient déjà, environ 5 000 se trouvent dans la colonie (Pays-des-Illinois inclus) en 1721, selon les estimations de Paul Lachance : 1 800 à 1 850 personnes racisées mises en esclavage, dont 300 Autochtones, et 3 200 personnes non racisées (LACHANCE 2005 : 210). La population coloniale, petits habitants, artisans, engagés de concessions, ouvriers de la Compagnie, matelots, hommes et femmes de force, « filles de la cassette », paysans et artisans d'origine germanique, se concentre à la Nouvelle-Orléans.

Un événement imprévu, l'avènement de la culture du riz, sauve alors la colonie de la crise alimentaire. La colonisation des rives du Mississippi à partir de 1717, la fondation de la Nouvelle-Orléans en 1718 et le transfert de la capitale en 1722 reflètent la volonté de la Compagnie des Indes de miser sur l'agriculture. Les terres y sont nettement plus fertiles que celles des établissements côtiers, à cause des matières organiques qui y sont déposées par la crue annuelle du fleuve. La riziculture s'avère une solution très efficace, non seulement à l'insécurité alimentaire, mais aussi au problème causé par les inondations des terres riveraines. Malgré son utilité, la riziculture n'est pas initialement planifiée par les autorités. Les Lettres patentes de la Compagnie d'Occident de 1717 ne font aucune mention du riz. Les habitants ne peuvent rembourser qu'en tabac les esclaves qu'ils reçoivent à crédit. La Compagnie devient d'ailleurs adjudicataire de la ferme du tabac le 1<sup>er</sup> août 1718, en même temps qu'elle procède à la nomination de quatre directeurs, dont le puissant financier Paris-Duvernay, « choisis en raison de leur expérience de la régie du tabac ». Les directeurs se retireront cinq mois plus tard, mais leur nomination témoigne de la volonté des autorités françaises de miser sur cette marchandise. Le tabac louisianais, prévoient les Lettres patentes, sera cultivé par une main-d'œuvre d'origine française (GIRAUD 1953, III).

Ce n'est qu'en 1721, alors que les rizières produisent déjà des récoltes, que le riz apparaît aux côtés du tabac dans le schéma économique de la colonisation de la Louisiane. À cette date, la Compagnie est placée sous régie royale suite à la fuite de John Law et de l'effondrement du système financier qu'il avait essayé d'appliquer. Le premier article du « Règlement de la Compagnie des Indes pour donner les moïens aux colons de s'établir à la Louisiane » stipule que les habitants peuvent rembourser les esclaves crédités soit en tabac, soit en riz, « suivant qu'il sera réglé par les directeurs par rapport à la qualité des terres des habitations »<sup>2</sup>. Trois jours plus tard, un autre règlement donne davantage de détails concernant la répartition planifiée de la culture du tabac et du riz en fonction de l'aspect des terres : certaines d'entre elles sont propices aux inondations et sont donc destinées au riz, tandis que d'autres sont dites « sèches » et sont donc destinées au tabac.

Le riz est donc un exemple de thème alimentaire qui permet de mieux intégrer la Louisiane aux conversations des différents cercles académiques, tels

---

<sup>2</sup> Commissaires députés par le Roi pour la régie de la Compagnie des Indes, Règlement de la Compagnie des Indes..., 2 septembre 1721, AC (Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, Fonds des Colonies) C13A 6, fo 239-239v.

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

que ceux de l'histoire atlantique, l'histoire africaine-américaine et l'histoire environnementale. Le débat sur les origines du riz et sur le rôle des Africains comme vecteurs des savoirs environnementaux et agricoles, fait rage depuis la publication du livre de la géographe africaniste Judith Carney sur la culture du riz en Caroline du Sud (CARNEY 2001). En bref, les historiens se demandent si la riziculture a été importée d'Afrique par les esclaves ou si elle a été implantée par les riziculteurs européens. Les tenants de l'hypothèse du transfert du système de riziculture africain, et ceux de la création d'un système de plantation préindustriel par les grands planteurs, ont analysé les possibles influences africaines dans le développement de l'irrigation et de la riziculture en Caroline du Sud.

Cependant, S. Max Edelson rappelle l'importance des conditions spécifiques dans lesquelles l'agriculture est pratiquée et des rôles multiples du riz dans l'économie des débuts de la colonisation de l'Amérique. « These adaptations reveal a world of unintended consequences and surprising collaborations that shaped the emergence of American plantation societies » (EDELSON 2010 : 126). Cette affirmation s'applique certainement à la Louisiane française. Malgré les sources, avaries de détails, il est important de déterrer les conditions particulières de l'agriculture en Basse-Louisiane. Il existe de nombreuses espèces de riz et de manières de le cultiver.

Attardons-nous d'abord au grain lui-même. D'où proviennent donc les semences ? Sont-elles d'origine africaine, comme le laissent croire les instructions d'un administrateur à un capitaine, lui demandant de rapporter des semences de riz ainsi que des personnes asservies possédant des connaissances sur la culture du riz (HALL 1992 : 122) ? C'est une hypothèse d'autant plus probable que la Compagnie des Indes contrôle, en 1719, la traite de personnes au Sénégal. L'Afrique de l'Ouest représente donc la seule voie officielle du riz. Par contre, les voies officielles n'étant pas les seules possibles, et les origines africaines du riz louisianais ne pouvant être démontrées avec certitude comme dans le cas du Suriname<sup>3</sup>, les autres origines potentielles des grains ne doivent pas être rejetées du revers de la main. En Louisiane, le contexte géographique favorise la transmission des espèces et des savoirs entre les colons d'origines

---

<sup>3</sup> La nature du riz cultivé en Louisiane française ne peut être étudiée avec des méthodes génétiques. Au Suriname, où une étude a démontré les origines africaines du riz, la riziculture est toujours pratiquée par les descendants des marrons, c'est-à-dire les personnes réduites à l'esclavage qui ont repris leur liberté. La riziculture louisianaise n'a pas connu le même degré de continuité et d'isolement (ANDEL et al., « Tracing ancestor rice to Suriname Maroons back to its African origin », *Nature Plants*, 2, 2016).



Ariane JACQUES-CÔTÉ

espagnole et française, à cause de la présence des colonies espagnoles voisines : Pensacola, en Floride, est située près de la Mobile, alors que Los Adaes, au Nouveau-Mexique, se trouve tout près de Natchitoches. Or, les Espagnols cultivent le riz en Europe dans leurs colonies, depuis fort longtemps. Finalement, n'oublions pas le rôle possible des Antilles françaises, anglaises et espagnoles, ainsi que celui de la Caroline du Sud, où la culture du riz est déjà présente lorsque débute la colonisation de la vallée du Mississippi. Le riz est omniprésent dans l'économie internationale et atlantique de l'époque, et ses utilisations dans l'économie sont souvent peu visibles, sinon invisibles dans les sources. Pourtant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'utilité et la valeur du riz est manifeste (COCLANIS 2007). Les origines du riz en Louisiane sont donc probablement multiples.

Les sources primaires nous donnent des indices sur les techniques rizicoles louisianaises. Dans ses Mémoires, Dumont de Montigny, un ancien soldat devenu agriculteur ayant séjourné en Louisiane dans les années 1720, décrit la façon dont le riz est cultivé dans la colonie :

Le ris ne vient bien que le pied dans l'eau; ainsi lorsque l'on en a ensemencé un terrain, on a soin d'arrêter l'écoulement par un des bouts, afin que l'eau s'y répande et couvre le champ. En cet état le ris germe, prend racine, pousse des tiges et fleurit. Alors on retire les eaux de dessus le terrain, afin de donner au grain la facilité de mûrir et de sécher; ce qui se fait en dix ou douze jours. Pendant tout ce tems-là il faut avoir la précaution de tenir autour du champ un nègre ou deux, pour frapper continuellement sur des poëles ou des chaudrons, afin d'écarter une multitude prodigieuse d'étourneaux qui s'y assemblent, et qui sont si friands de ce grain, qu'en deux jours ils en détruiraient un arpent entier. Lorsque le ris est sec, on le coupe avec une faucille, on le met en botte et on le ferre pour le battre dans un tems convenable. Après cette première récolte, au lieu de labourer le terrain, on y ramène l'eau : le ris repousse aussi beau qu'il étoit d'abord; et l'on fait une seconde récolte, quelquefois même une troisième<sup>4</sup>.

Ainsi, la méthode de culture du riz pratiquée en Louisiane nécessite de contrôler les flots du fleuve et l'irrigation des rizières. À cette fin, les esclaves, les ouvriers et les petits habitants creusent des canaux et construisent des levées

---

<sup>4</sup> Dumont de Montigny, *Mémoires historiques sur la Louisiane...*, J. B. Bauche, 1753, pp. 31-32.

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

qui s'étendent sur des dizaines de kilomètres, dès les premières années de la décennie 1720.

Comment l'idée d'introduire des rigoles et des digues a-t-elle germée ? Quelles méthodes ont été utilisées pour réaliser les travaux d'irrigation et d'endiguement ? Les réponses à ces questions restent largement mystérieuses. Le recensement de la région de la Nouvelle-Orléans de 1724 nous offre un indice précieux, dans le contexte de la description de l'habitation du Sieur Claude-Joseph Dubreuil, un des premiers riziculteurs de la colonie :

C'est un des plus laborieux et le plus intelligent de tous les habitants. Il entend bien la mécanique, est de tous métiers.

Son terrain est le plus grand, le plus beau et le plus net deffriché de la colonie.

Il a esté le premier qui aye fait des levées et des profonds fossez pour faire écouler les eaux dans les cyprières et entretenir ses terres sèches, il en a donné l'idée et en a fait luy même plus de sept à huit mil toises de fossez, outre quatre à cinq mil de rigoles.

Il a eu le malheur de perdre dans deux ans vingt trois nègres presque masles<sup>5</sup>.

En quoi consistent les qualités présumées de Dubreuil : « laborieux » et « intelligent » ? Le taux de mortalité très élevé parmi les personnes réduites à l'esclavage suggère que ce sont ces dernières qui ont accompli le « labeur » considérable – défrichage et contrôle des eaux – qu'on attribue au planteur, et qu'ils ont succombé à la surcharge de travail<sup>6</sup>. Quant à l'intelligence de Dubreuil, ses savoirs techniques ont apparemment influencé le jugement de l'auteur du recensement. Mais ceux-ci sont-ils suffisants pour transformer efficacement l'environnement de la Louisiane afin de cultiver le riz ? La riziculture et la gestion des eaux qu'elle implique demande un savoir technique considérable qui ne s'apprend pas en un jour. Peut-on, comme le fait l'auteur du recensement, attribuer les innovations sur la plantation Dubreuil au seul génie de son propriétaire ?

---

<sup>5</sup> Recensement des habitants depuis la ville de la Nouvelle Orleans jusques aux Ouacha ou le Village des Allemands a dix lieuës au dessus de la ditte Ville, 20 septembre 1724, AC G1.

<sup>6</sup> Selon l'historien de l'alimentation Kenneth Kiple, qui se sert de la chimie nutritionnelle pour expliquer les phénomènes démographiques et épidémiologiques parmi la population servile des Antilles, l'esclavage est la première cause du taux élevé de mortalité parmi les personnes d'origine africaine ; le travail physique exigeant sur les plantations entraîne des besoins nutritionnels qui, ne pouvant être comblés, deviennent mortels pour les esclaves.

Ariane JACQUES-CÔTÉ

Pour essayer de répondre à cette question, procédons ici à une description sommaire de la plantation de Dubreuil. Claude-Joseph Dubreuil, dont les origines restent à creuser, arrive en 1719 avec le personnel de sa concession. Il fait partie des premiers concessionnaires à s'installer dans le secteur de l'ancien village des Chapitoulas, près de la Nouvelle-Orléans, sur la rive opposée du fleuve. Les Chapitoulas constituent la deuxième région, après la concession de Paris-Duvernay qui produit du tabac, où s'installe l'agriculture de plantation en 1718. En 1724, la concession Dubreuil comprend 300 arpents défrichés, « la plus grande partie dessous ou la charruë peut aller », avec des infrastructures pour transformer l'indigo. Dubreuil a « toujours fourny des bois à la Comp[agnie] ». Son habitation a, entre autres, produit entre 500 et 600 barils de riz et de 800 à 900 barils de patates douces (les deux seules cultures qui sont considérées dignes de mention dans le recensement). On y élève 48 « bestes à cornes », 7 chevaux et 32 cochons. Les plantations des Chapitoulas, c'est-à-dire la concession Dubreuil jointe aux concessions des frères Chauvin, venus de Montréal au début de la colonisation de la Louisiane, sont parmi la poignée de plantations qui exploitent, dès 1720, plusieurs dizaines de personnes d'origine africaine et de bestiaux. Ils sont aussi les premiers à récolter quelques barils de riz à la même date<sup>7</sup>.

Cette année-là, même après la mort de 23 hommes, 48 personnes sont tenues en esclavage sur la concession Dubreuil : 34 adultes (« Nègres pièces d'Inde ») et 12 enfants (« Négrillons ») qui sont presque certainement d'origine africaine, ainsi que de deux autochtones (« Sauvages »). Sept ou huit engagés français complètent la main-d'œuvre<sup>8</sup>. Ces gens, y compris les disparus, ont participé à la construction des éléments nécessaires à la culture du riz comme les levées et les rigoles. Il est fort probable qu'ils aient apporté une contribution qui dépasse le domaine de la force physique.

Dès 1719, la Compagnie des Indes a envoyé des ingénieurs du roi, issus du corps de fortifications, afin qu'ils prennent en charge les fortifications et la création d'une capitale en Louisiane. Les agents royaux dans la colonie ont une formation militaire et technique (en mathématiques, mécanique, hydraulique, dessin, architecture...) et s'occupent normalement des travaux pour la défense militaire. Les ingénieurs du roi, en particulier l'ingénieur en chef La Tour et son subordonné Pauger, approuvent et planifient le

---

<sup>7</sup> Recensement des habitans..., *op. cit.*; Marc de Villiers du Terrage (1917), *Histoire de la fondation de la Nouvelle-Orléans (1717-1722)*, Imprimerie royale, pp. 46-47

<sup>8</sup> Recensement des habitans..., *op. cit.*

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

développement de la région de la Nouvelle-Orléans et des rives environnantes à partir de 1722. Ils dirigent les travaux d'irrigation, d'endiguement, de modification de l'embouchure du fleuve et de construction d'un port atlantique en terrain marécageux. Cependant, les savoirs hydrauliques formels assez limités des ingénieurs de l'époque, ne sont d'aucune utilité sans la connaissance de l'environnement local et la participation d'artisans pour réaliser leurs plans avec les matériaux disponibles (MUKERJI 2015 : 11). Ainsi, aucun ingénieur formé ne peut concevoir et construire un réseau d'irrigation et d'endiguement sur les terres riveraines de la vallée du Mississippi. Peut-on en dire autant de Claude-Joseph Dubreuil ? Le fait qu'il va jusqu'à confier un homme qu'il tient en esclavage, à l'hôpital « pour qu'il apprenne le métier de chirurgien » (HAVARD et VIDAL 2006 : 438, 551) prouve qu'il ne dédaigne pas mettre à profit le talent et l'expertise de « ses » « esclaves », qui sont pourtant considérés par la loi comme du bétail<sup>9</sup>.

Quels autres indices possédons-nous sur la plantation Dubreuil ? Lors d'un procès contre le voisin de Dubreuil, Nicolas Chauvin de Lafrenière, intenté par le directeur d'une plantation avoisinante se plaignant que les digues des Chauvin inondent les terres de l'habitation Sainte-Reyne qu'il dirige, l'ingénieur Chaville est appelé à faire une inspection des lieux. Dans son rapport, il décrit comment les frères Chauvin et le Sieur Dubreuil utilisent un réseau de digues et de canaux, qu'ils coordonnent entre eux, en conjonction avec les bayous (aussi nommés « bois noyés ») pour écouler les eaux. Chaville semble prendre connaissance du fonctionnement de ce réseau pour la première fois, ce qui implique que les ingénieurs n'ont vraisemblablement pas participé à l'irrigation et l'endiguement des plantations de la région<sup>10</sup>.

Il est impossible de discerner avec précision la contribution de chacun des groupes aux innovations rizicoles en Louisiane française, mais nous pouvons en avoir un bon aperçu en retraçant les régions d'origine des Louisianais et les savoirs traditionnels de ces régions qui peuvent s'appliquer à la réalité du terrain. Tout d'abord, la contribution des gens en provenance de l'Afrique de l'Ouest fut clairement primordiale en Louisiane. Ces gens sont les plus nombreux sur les premières plantations locales qui produisent du riz. L'arrivée des premières personnes d'origine africaine sur les plantations en

---

<sup>9</sup> Le Code Noir louisianais, émis en 1724, centralise la réglementation de l'esclavage biracial louisianais dans les mains du roi.

<sup>10</sup> R. C. S. L. (Registre du Conseil supérieur de Louisiane), 15 mars 1724. Extrait traduit dans un ouvrage sur l'histoire locale de Métairie, une banlieue au sud de la Nouvelle-Orléans (BEZOU 2003: 22).

Ariane JACQUES-CÔTÉ

1720 coïncide avec les débuts de la culture du riz en Louisiane<sup>11</sup>. Les dits « Nègres pièces d'Inde » et « Négrillons » forment plus de 80% de la main-d'œuvre de l'habitation Dubreuil (ce chiffre monte à plus de 88% si on compte les personnes décédées mentionnées dans le recensement). Un extrait d'un mémoire, datant probablement du début de la décennie 1720, nous apprend que les personnes racisées mises en esclavage occupent la majorité de leur temps aux travaux d'irrigation et d'endiguement sur les concessions :

Les terres [de la Louisiane] sont bonnes mais, comme je l'ay dit au commencement de ce mémoire, les habitans n'ont pas encore assez de Nègres pour les bien cultiver, les levées qu'ils sont oblig[és] de faire et d'entretenir pour se garantir de l'in[on]dations, lorsque le fleuve augmente, les coup[es] ou grandes fosses qu'ils font aujourd'huy da[ns] leurs terres par portions de quatre arpants sont des travaux considérables, mais en même temps si utile que par ce moyen ils assechent leurs terres, et les arosent quand il est nécessaire<sup>12</sup>.

De plus, la provenance géographique d'une partie significative des Louisianais en esclavage a favorisé les transferts culturels dans le domaine de l'agriculture. Les milliers de personnes déportées en Louisiane sont originaires en majorité de la région du riz, la Sénégambie, où se pratique une alternance entre l'élevage de bestiaux en terrain marécageux et la riziculture. Ce type d'agriculture est pratiqué au Suriname et en Caroline du Sud, par exemple. Les champs de riz servent de pâturage aux bêtes, qui à leur tour nourrissent la terre épuisée par la monoculture intensive avec les nutriments stockés dans leurs excréments (McNEILL 2011 : 300). L'élevage de bestiaux en marécages revêt un caractère particulier qui le rend difficile à pratiquer par les non-initiés.

Cette méthode de culture ressemble peut-être à celle pratiquée en Louisiane française, où la riziculture et l'élevage en milieux humides sont également à l'honneur<sup>13</sup>. Des bestiaux sont élevés sur toutes les plantations de ce type, tout comme en Louisiane. Le rôle des habitants d'origine africaine

---

<sup>11</sup> Mémoire pour Duvergier, directeur ordonnateur, concernant les différentes opérations qu'il est chargé de faire pour perfectionner les établissements de la dite colonie, 15 septembre 1720, AC C13A 6.

<sup>12</sup> Mémoire pour servir à l'établissement de la Louisiane, et pour rendre cette colonie florissante, s.d. [fait pour la Compagnie], AC C13C, fo 115v-116,

<sup>13</sup> Voir la description de la plantation du Sieur Chauvin de Lery dans le recensement de 1724, AC G1, Recensement des habitans..., *op. cit.*; Bienville et Hubert aux Directeurs, 21 avril 1723, AC G1, no 65.

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

dans l'élevage, bien que suggéré par les sources administratives et judiciaires<sup>14</sup>, reste encore bien peu connu. Ce rôle a cependant fait l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage important d'Andrew Sluyter, un géographe basé en Louisiane, sur la contribution africaine dans le domaine de l'élevage des bestiaux en Amérique (SLUYTER 2012). Si l'apport africain fut manifestement primordial, bien que mal documenté, les personnes d'héritage africain ont aussi clairement travaillé, sous la domination des colonisateurs, en collaboration (forcée) avec les autres groupes sociaux louisianais. Ces tâches communes ont pour résultat de créer, en contexte colonial, une économie du riz adaptée à l'environnement local et au contexte sociopolitique impérial.

L'influence française dans la culture du riz comme telle, fut sûrement négligeable, puisque le riz n'est pas cultivé au sein du Royaume de France. Cependant, il est tout à fait possible que les planteurs et leurs femmes, ainsi que les ouvriers et les ouvrières français (ceux engagés sur la concession Dubreuil et les autres plantations, ainsi que les nombreux autres qui bâtissent les digues de la Nouvelle-Orléans sous les ordres de la Compagnie) aient eu un impact sur les méthodes d'irrigation et d'endiguement. Un demi-siècle plus tôt, le superviseur des travaux du Canal du Midi a employé des paysans et surtout des paysannes du Languedoc pour leurs connaissances de l'environnement régional et de techniques de construction de rigoles héritées de l'ingéniosité romaine antique. Même si les colons et ouvriers français en Louisiane ne connaissent pas l'environnement local, la description des techniques utilisées par les paysannes des Pyrénées, afin de déplacer l'eau au travers de topographies complexes et de l'utiliser à de multiples fins, rappelle les conditions sur les rives du Mississippi :

In their home communities, they built town and domestic waterworks, [...] using water to improve their meadows, and diverting the rest into channels to reach their towns in the valleys. [...] They cultivated their hydraulics where water could never be truly controlled : where spring floods were inevitable, winter storm damage routine, debris in the water system predictable, and repairs an assumed part of the job (MUKERJI 2015 : 117 et suivantes).

L'apport des personnes originaires du Royaume de France ne doit donc pas être négligé dans les recherches sur le développement de la riziculture

---

<sup>14</sup> Pour un exemple datant de la période à l'étude, voir : Suite des incursions des Sauvages, 29 novembre 1723, AC C13A 7.

Ariane JACQUES-CÔTÉ

louisianaise, d'autant plus que les digues bordent aussi les champs des petits habitants, dont une proportion significative est d'origine française.

Les petits habitants forment la majorité des agriculteurs : selon le recensement général effectué entre 1721 et 1723, 48 % des habitations fonctionnent sans main-d'œuvre servile, alors que seulement 10 % d'entre elles exploitent plus de 20 personnes mises en esclavage (LACHANCE 2005 : 214). La plus grande partie des familles louisianaises proviennent par contre de l'extérieur du Royaume. La section des « villages allemands » dans le recensement nous révèle entre autres que l'écrasante majorité des deux cents et quelques habitants germanophones provient de la Vallée du Rhin<sup>15</sup>. Tous cultivent le riz, avec d'autres aliments, sur des terres d'un à cinq arpents<sup>16</sup>. La question de l'apport potentiel des gens d'origine germanique à la riziculture coloniale peut donc également être soulevée.

Où sont donc les autochtones dans cet Empire du riz ? Leur nombre se réduit-il aux quelques personnes, principalement des femmes, tenues en esclavage par les colons ? Si les Premières Nations sont toujours présentes sur les rives lors de l'établissement des colons, elles sont largement exclues de l'économie coloniale. La culture du riz demande l'accroissement des établissements sur les rives du fleuve (GIRAUD 1953 : 348). Dans les faits, l'évolution de la riziculture dans le delta mississippien représente donc le début d'un processus de remplacement des populations autochtones par des établissements agricoles coloniaux. Les nations peu nombreuses qui habitent les régions riveraines près de l'embouchure du fleuve, déjà affaiblies par les maladies et la violence provoquées par le colonialisme espagnol et anglais, n'ont pas la marge de manœuvre pour résister à l'envahissement de leurs terres. Les puissants alliés des Louisianais, les Chacta, ainsi que la plupart des nations qui échangent leurs aliments et leurs peaux contre des marchandises importées dans les postes de traite, se trouvent plus loin dans les terres et sont donc beaucoup moins affectés par la présence des colonisateurs<sup>17</sup>. Même les nations nombreuses ne sont pas à l'abri de la dépossession. L'opposition, dès 1721, de certaines communautés natchez à la plantation Sainte-Catherine, dont le

---

<sup>15</sup> Les habitants proviennent de dix-neuf régions. Les régions qui reviennent le plus souvent sont l'Alsace, la Rhénanie-Palatinat, la Bavière, le Witemberg et l'Évêché de Spire. Certains colons proviennent d'autres régions de la France, de la Suisse, de la Belgique et même de la Hongrie. La moitié d'entre eux sont identifiés comme des paysans.

<sup>16</sup> Recensement de la communauté du village des Allemands..., 12 novembre 1724, AC G1.

<sup>17</sup> Comme le rappelle Kathleen Duval, la faiblesse des groupes de « réfugiés » qui s'allient avec l'Empire français se trouve au cœur de l'argumentaire de Richard White, qui a publié le livre le plus influent à ce jour sur les relations franco-autochtones (DUVAL 2005).

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

leadership ne respecte plus leur protocole diplomatique ni leur souveraineté territoriale, mènera en 1729 à une guerre d'extermination dont les Natchez seront les principales victimes<sup>18</sup>.

Comment les Premières Nations habitant l'embouchure du Mississippi, telles que les Bayagoula et les Houma qui ont accueilli les premières expéditions des nouveaux venus en leur offrant de la nourriture, ont-elles perçu l'établissement des plantations en Louisiane ? Ont-elles vécu l'entrée des premiers bateaux dans le fleuve en 1722 comme un événement traumatisant ? Comme une intrusion dans leur monde ? Comment réagissent-elles à la vue de ces centaines d'étrangers qui abattent, bâtissent, endiguent, irriguent et labourent ?

L'établissement de la riziculture implique la transformation de l'environnement. La nature de la Louisiane est difficile à contrôler, à cause de la géographie continentale couplée à un climat subtropical (tropical en été et continental en hiver), et à cause des sols marécageux et du puissant fleuve, qui déborde périodiquement et change fréquemment son cours. Or, pour pratiquer l'agriculture de plantation, il faut prendre le dessus sur le paysage. Les planteurs de la colonie continentale ne peuvent pas simplement détruire la faune, la flore et les populations indigènes qui nuisent à l'exploitation des terres, comme l'ont fait ceux de l'Amérique du Sud et des colonies tropicales insulaires (DEAN 1995). Malgré tout, les moyens pris par les colons pour dominer le paysage, en particulier les digues et le défrichage, modifient à leur tour la nature. Ces transformations ont des conséquences imprévisibles, comme la multiplication des moustiques<sup>19</sup> et donc des maladies épidémiques en provenance d'Afrique, maladies auxquelles le système immunitaire des indigènes est particulièrement vulnérable. Les bestiaux étrangers sont élevés sans enclos, ce qui entraîne la destruction des plants cultivés dans les villages autochtones par le piétinement ou le broutage (CROSBY 1972).

Pour les nations du delta, le choc de la transformation soudaine du paysage, et donc de leur mode de vie, fait partie intégrante d'une appropriation territoriale et culturelle par les Européens. En Louisiane, les lieux abandonnés par les autochtones sont des sites privilégiés pour créer des concessions. Cela inclut des champs abandonnés par les autochtones après les avoir cultivés jusqu'à épuisement, ainsi que des sites d'anciens villages désertés, à cause du

---

<sup>18</sup> Pour une analyse récente de la Révolte des Natchez (MILNE 2015).

<sup>19</sup> Selon l'historien de l'environnement des Caraïbes J. R. McNeill, « the link is strong all around the world between rice, mosquitoes, and malaria » (McNEILL 2010 : 57).



Ariane JACQUES-CÔTÉ

semi-nomadisme des Premières Nations en partie, mais surtout à cause du déclin démographique et des migrations forcées, conséquences de la colonisation<sup>20</sup>. Les transformations majeures apportées au paysage dans la période précoloniale, par la culture du maïs et les feux de forêt surtout, accélèrent assurément le défrichement. D'ailleurs, toutes les concessions sauf la Nouvelle-Orléans ont des noms autochtones, évoquant les anciens habitants de ces espaces : les Illinois, les Natchitoches, les Natchez, les Taensas et les Chapitoulas. Le nom de la concession des Cannes Bruslées, quant à lui, désigne une méthode agricole amérindienne qui consiste à mettre le feu aux cannes (une plante omniprésente dans l'environnement louisianais de cette période) dans un espace déterminé afin de libérer et de nourrir la terre pour la culture, méthode empruntée par les colons. Les forêts et les champs de cannes, qui ont repoussé suite à l'abandon des villages indigènes, ont emmagasiné de précieux nutriments qui sont ensuite retournés à la terre lorsque les cultivateurs les brûlent avant de dessoucher leurs champs<sup>21</sup>. La concession du financier Paris-Duvernay s'installe, en 1717, à l'emplacement de l'ancien village des Bayagoula et la terre du commandant-général Bienville, qu'il s'approprie en 1720, est située sur celle qu'habitaient les Colapissa.

Même si les communautés autochtones sont toujours présentes sur les rives du Mississippi, entre les plantations, l'établissement de la riziculture marque une désappropriation territoriale pour les Premières Nations. D'après Butzer, le choc démographique post-colombien a mené à une discontinuité généralisée des établissements indigènes, puisqu'il a préparé le terrain pour la transformation du paysage dans le contexte colonial. On observe, même en Nouvelle-Espagne, malgré une apparente continuité de la propriété indigène, cette conséquence de la colonisation qu'est la discontinuité fondamentale des établissements (BUTZER 1992).

La culture de plantes indigènes dans les champs des colons témoigne également d'une forme d'appropriation. Ces aliments présentent plusieurs avantages pour les colons. Les racines des haricots nourrissent la terre appauvrie par la culture intensive de riz et de maïs, en augmentant le nitrogène dans le sol. Le tabac, le maïs et les fèves sèches servent de marchandises d'exportation, de même que pour la consommation coloniale. Les courges et les patates douces, notamment, sont utilisées pour l'alimentation des bestiaux, des

---

<sup>20</sup> Ce phénomène des forêts qui ont repoussé en lieu et place des anciens villages indigènes dont les populations ont été décimées est typique de l'établissement des plantations dans le monde atlantique (McNEILL 2011, 300).

<sup>21</sup> Recensement des habitans..., *op. cit.*

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

cochons et des personnes mises en esclavage (c'est possiblement la vocation des centaines de barils de patates douces récoltés sur la plantation Dubreuil à l'automne 1724). La culture de ces plantes, dont les semences et les techniques de culture proviennent fort probablement des autochtones, présente par contre bien peu d'avantages pour ces derniers. Au contraire, plus les plantations gagnent en autonomie alimentaire, plus la valeur des denrées indigènes baisse, et plus les communautés autochtones perdent d'opportunités de trouver acquéreur. Les aliments indigènes sont donc extraits du monde autochtone pour être intégrés dans une économie complètement différente, dont seuls les colonisateurs profitent, ou presque.

Le riz ne présente pas d'avantages manifestes pour les communautés autochtones, mais il est essentiel à l'Empire français en Louisiane ; il fournit les calories qui permettent à la colonie de survivre, au sens propre. Lors de l'établissement de l'agriculture de plantation en Louisiane, plusieurs facteurs mènent à des famines récurrentes, comme la distribution inéquitable, les problèmes de conservation des denrées, l'approvisionnement insuffisant, la perte de vaisseaux en mer, les intempéries et les inondations. Cette disette provoque des carences nutritionnelles, surtout chez les nouveaux arrivants, les soldats et les ouvriers qui dépendent de la Compagnie pour leur alimentation. Comme les autorités coloniales en sont conscientes, une alimentation déficiente augmente la probabilité de mourir d'une maladie tropicale (KIPLE 1986). Les soldats et les ouvriers sont les principales victimes de la pénurie, ce qui augmente le risque de désertion et de mutinerie. L'insécurité alimentaire met donc en péril la sécurité extérieure de la colonie.

La production locale du riz constitue une solution au manque de nourriture. Le riz nourrit d'abord les personnes d'origine africaine. Lors de la construction du fort de La Balise en 1724, ceux qu'on identifie comme « Nègres » dans les sources reçoivent deux livres de riz ou de maïs par jour, avec parfois des patates douces (« patates »), des courges (« giraumons »), des « viandes salées » et du sel<sup>22</sup>. Le riz est aussi un des principaux aliments fournis aux soldats en guise de ration. En juillet 1723, le Conseil de Régie réagit à un avis de l'ingénieur du roi qui craint que les ouvriers de La Balise, un fort construit à l'embouchure du fleuve, trouvent bientôt la mort, puisqu'ils n'ont accès ni à des provisions pour les nourrir, ni à un hôpital ou un chirurgien pour les soigner :

---

<sup>22</sup> Pauger aux Directeur, 9 février 1724, AC C13A 8.

Ariane JACQUES-CÔTÉ

Le Conseil n'ayant point de farine n'y viande à envoyer à la Balize pour la subsistance des troupes et ouvriers n'ayant que du riz non écallé, qui ne peut leur permettre de travailler par le long temps et la difficulté de l'écaler, par le deffaut de moulin, [...] il a esté résolu de suspendre les ouvrages jusqu'à l'arrivée des premiers vaisseaux, faire revenir les ouvriers et de n'y laisser qu'une garnison de vingt soldats<sup>23</sup>.

À l'automne, les administrateurs, qui se plaignent depuis plusieurs mois du manque de vivres, envisagent de faire appel aux planteurs pour nourrir les rationnaires. Lors des délibérations du Conseil à ce sujet, il apparaît que les gros habitants, du moins certains d'entre eux, jouissent d'un surplus de ressources alimentaires, notamment de riz. D'ailleurs, les planteurs viennent tout juste de fournir du riz pour l'expédition contre les Natchez. Le Conseil de Régie demande son avis au commissaire du roi Jacques de La Chaise. Le commissaire, malgré sa réticence à faire appel aux ressources des habitants qui demandent un prix nettement plus élevé que celui fixé par la Compagnie, ne trouve pas d'autre solution pour approvisionner les rationnaires, les personnes en esclavage nouvellement arrivés et l'équipage du vaisseau dans lequel ces derniers ont été déportés. Il avise donc le Conseil d'acheter aux habitants assez de riz, de maïs et de fèves pour un mois, « au prix le plus avantageux pour la Compagnie »<sup>24</sup>. Ces délibérations démontrent que le riz occupe une place importante dans les politiques d'approvisionnement et donc dans l'alimentation des personnes dépendantes de la Compagnie.

Entre 1721 et 1723, tout le riz produit en Louisiane est consommé par la population locale. Les besoins sont trop grands pour que le Conseil expédie le riz qu'il reçoit des planteurs, d'autant plus que les futailles, barils et balles de toile manquent. De surcroît, le riz doit être écalé pour être consommé comme pour être exporté, une tâche longue et éreintante. Selon le commissaire La Chaise, il faudrait construire à la Nouvelle-Orléans deux ou trois moulins à riz, tels que le commissaire Sauvoy en a vus en Savoie. « Cela soulageroit bien l'habitant ; il faut qu'un Nègre passe la journée à piler pour faire à manger à deux »<sup>25</sup>. C'est un artisan français, nommé Adrien Gilbert, qui fait des plans et entreprend la construction du premier moulin à riz pour la Compagnie. L'ingénieur en chef La Tour écrit au sujet des moulins à riz :

---

<sup>23</sup> Extraits des Délibérations du Conseil de la Louisiane, 20 juillet 1723, AC C13A 7.

<sup>24</sup> Extraits des Délibérations... , 11 et 13 septembre 1723, AC C13A 7.

<sup>25</sup> La Chaise aux Directeurs, 6 septembre 1723, AC C13A 7, fo 17v-18.

## L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

Je me suis mis même très en peine d'inventer des moulins à écarter du riz, quoy que je n'en eusse jamais veu, j'en ay montré les dessins aux Canadiens, même à M[essieurs] de La freniere [un des frères Chauvin, les voisins de Dubreuil], et les ay rendus publics, personne ne s'est mis en devoir d'en construire, et ils paroissent tous d'un goust à faire croire qu'ils voudroient que la Compagnie en fit les frais.

Les Canadiens, juge La Tour, « ne scavent q'abattre du bois et l'ecarir » et veulent « des sommes exorbitantes et des avances en farine, boissons et autres marchandises les plus rares du magasin, et que l'on leur fournisse des ouvriers pour les ayder qui souvent en sçavent bien plus qu'eux »<sup>26</sup>. L'aristocrate est partial en faveur des personnes d'origine française par rapport aux personnes d'origine canadienne. Malgré tout, le rôle dans l'économie impériale des esclaves d'origine africaine, qui pilent le riz tels qu'ils l'ont fort possiblement appris en Afrique, et des ouvriers français, qui possèdent apparemment des connaissances utiles pour la construction, est ici manifeste.

Malgré les embûches qui marquent la naissance de l'économie du riz, ce grain restera l'une des denrées principales exportées par les Louisianais jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, où il laissera place à la production massive de coton et de canne à sucre. Il fera un retour en force au XX<sup>e</sup> siècle. Pendant toute la période française, le riz assure la sécurité alimentaire de la colonie. En Basse-Louisiane, où les cultures risquent fortement d'être noyées pendant la saison estivale, le riz représente une des denrées les plus prévisibles (USNER 2000, 45). Par conséquent, même les petits fermiers font pousser ce grain pour leur consommation et pour le commerce. Le riz est aujourd'hui un aliment typique de la cuisine louisianaise. Il est consommé au quotidien par les descendants des habitants de la Louisiane française dans leurs gombos, leurs jambalayas ou leurs boudins.

L'histoire de la création imprévue de la riziculture en Louisiane française illustre la centralité de l'alimentation et des enjeux matériels en général dans l'entreprise colonisatrice. Les aliments sont les assises du pouvoir impérial, sans lesquelles aucune colonie ne peut survivre. L'étude de l'alimentation jette une nouvelle lumière sur l'histoire de la Louisiane

---

<sup>26</sup> Cité par GIRAUD 1953, III : 348-49 ; IV : 306 ; La Tour aux Directeurs, 1<sup>er</sup> septembre 1723, AC C13C 7 ; La Chaise aux Directeurs, 13 octobre 1723, AC C13C 7.

Ariane JACQUES-CÔTÉ

coloniale ; à travers le prisme de l'histoire de la nourriture, nous sommes à même d'éclaircir notre compréhension des rouages de l'Empire français sur le terrain. En voulant établir presque instantanément une économie de plantation, grâce à une immigration et des déportations massives, la Compagnie s'est mise dans une impasse. Ces nouveaux arrivants perturbent l'économie agroalimentaire régionale. L'établissement des rizières sur les rives du delta du Mississippi règle en grande partie le problème grave de la crise alimentaire chronique. Les différents groupes qui participent à l'économie du riz rendent ainsi possible la mise en place de l'agriculture de plantations, militarisée, planifiée par les autorités impériales. Par conséquent, le riz se trouve à la base de l'Empire français en Louisiane.

Bien que la genèse de la riziculture louisianaise reste relativement mystérieuse, l'état actuel de la recherche nous permet d'avancer que la conception et la réalisation de la riziculture, ainsi que des travaux d'irrigation et d'endiguement que cette culture implique, furent le fruit de l'initiative des planteurs de la région des Chapitoulas, et surtout de l'apport des groupes socioculturels en présence. La culture du riz est adaptée à l'environnement louisianais, mais elle demande des travaux considérables qui modifient cet environnement. Les personnes en esclavage fournissent à la fois l'énergie physique et les savoirs pour accomplir ces tâches complexes et fastidieuses. L'économie du riz en Louisiane française n'aurait pas pu exister non plus sans les transformations du paysage par les Premières Nations, ni sans l'appropriation du riz de leurs terres et des plantes qu'ils cultivent depuis des millénaires, par l'Empire et ses colons.

### **Bibliographie**

AUDET, Bernard (2001), *Se nourrir au quotidien en Nouvelle-France*, GID.

BOELHOWER, William, (éd.) (2010), *New Orleans in the Atlantic World : Between Land and Sea*, Routledge.

BOND, Bradley, (éd.) (2005), *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, Louisiana State University Press.

CAGNATO, Clarissa, FRTIZ Gayle et DAWDY Shannon (2015), « Strolling through Madame Mandeville's Garden: The Real and Imagined Landscape of

L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

Eighteenth Century New Orleans, Louisiana », *Journal of Ethnobiology* 35 (2), pp. 235–61.

CARNEY, Judith A. (2001), *Black Rice. The African Origins of Rice Cultivation in the Americas*, Harvard University Press.

COATES, Colin M. (2000), *The Metamorphosis of Landscape and Community in Early Quebec*, McGill-Queen's University Press.

COCLANIS, Peter A. (2007), « ReOrienting Atlantic History : The Global Dimension of the "Western" Rice Trade », in CAÑIZARES-ESGUERRA, Jorge et SEEMAN, Erik R., *The Atlantic in Global History*.

CROSBY, Alfred W. (1972), *The Columbian Exchange : Biological and Cultural Consequences of 1492*, Greenwood Publishing Company.

DAWDY, Shannon (2010), « "A Wild Taste" : Food and Colonialism in Eighteenth-Century Louisiana », *Ethnohistory* 57 (2), pp. 389–414.

DAWDY, Shannon Lee (2000), « Understanding Cultural Change Through the Vernacular : Creolization in Louisiana », *Historical Archaeology* 34 (3), pp. 107–23.

DEAN, Warren (1995), *With Broadax and Firebrand : The Destruction of the Brazilian Atlantic Forest*, University of California Press.

DECHÊNE, Louise (1974), *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Plon.

DECHÊNE, Louise (1994), *Le partage des subsistances au Canada sous le Régime français*, Boréal.

DÉPATIE, Sylvie (1998), « Jardins et potagers de Montréal au XIII<sup>e</sup> siècle », in DÉPATIE, Sylvie, DESBARATS, Catherine, WIEN, Thomas, LALANCETTE, Mario et GAUDREAU, Danielle (éds.), *Habitants et marchands : lectures de l'histoire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles canadiens*, McGill-Queen's University Press, pp. 226-253.

DESBARATS, Catherine et WIEN, Thomas (2011), « Introduction : la Nouvelle-France et l'Atlantique », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*

Ariane JACQUES-CÔTÉ

64 (3–4), pp. 5–29.

DESSENS, Nathalie et LE GLAUNEC, Jean-Pierre (éds.) (2016), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Presses de l'Université Laval.

DUBÉ, Alexandre (2009), *Les biens publics : culture politique de la Louisiane française, 1730-1770*, Thèse de doctorat, Université McGill.

DUVAL, Kathleen (2006), *The Native Ground. Indians and Colonists in the Heart of the Continent*, University of Pennsylvania Press.

EDELSON, S. Max (2010), « Beyond 'Black Rice': Reconstructing Material and Cultural Contexts for Early Plantation Agriculture », *The American Historical Review* 115 (1), pp. 125–35.

EKBERG, Carl (1996), *Colonial Ste. Genevieve: An Adventure on the Mississippi Frontier*, 2<sup>e</sup> édition, Southern Illinois University Press.

FERLAND, Catherine (2010), *Bacchus En Canada : Boissons, Buveurs, et Ivresses En Nouvelle-France*, Septentrion.

GIRAUD, Marcel (1953), *Histoire de La Louisiane Française*, Presses universitaires de France.

HALL, Gwendolyn M. (1992), *Africans in Colonial Louisiana: The Development of Afro-Creole Culture in the Eighteenth Century*, Louisiana State University Press.

HAVARD, Gilles et VIDAL, Cécile (2006), *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion.

KIPLE, Kenneth (1986), *The Caribbean Slave: A Biological History*, Cambridge University Press.

LACHANCE, Paul (2005), « The Growth of the French and Slave Population in French Colonial Louisiana », in BOND, Bradley G. (éd.), *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, Louisiana State University Press, pp. 204–43.

L'EMPIRE DU RIZ EN LOUISIANE FRANÇAISE

McNEILL, J. R. (2010), *Mosquito Empires. Ecology and War in the Greater Caribbean, 1620-1914*, Cambridge University Press.

McNEILL, J. R. (2011), « Ecological Atlantic », in CANNY, Nicholas et MORGAN, Philip (éds.), *The Oxford Handbook of the Atlantic World, 1450-1850*, Oxford University Press.

MILNE, George Edward (2015), *Natchez Country*, University of Georgia Press.

MUKERJI, Chandra (2015), *Impossible Engineering: Technology and Territoriality*, Princeton University Press.

REITZ, Elizabeth (2000), « Temperate and Arctic North America to 1492 », in KIPPLE, Kenneth et ORNELAS, Kriemhild (éds.), *The Cambridge History of Food*, vol. 2, Cambridge University Press, pp. 1288–1304.

SCOTT, Elizabeth et DAWDY, Shannon (2011), « Colonial and Creole Diets in Eighteenth-Century New Orleans », in KELLY, Kenneth et HARDY, Meredith (éds.), *French Colonial Archaeology in the Southeast and Caribbean*, University Press of Florida.

SLUYTER, Andrew (2012), *Black Ranching Frontiers: African Cattle Herders of the Atlantic World, 1500-1900*, Yale Agrarian Studies Series, Yale University Press.

USNER, Daniel H. (1992), *Indians, Settlers, and Slaves in a Frontier Exchange Economy*, The University of North Carolina Press.

USNER, Daniel H. (2000), « 'The Facility Offered by the Country'. The Creolization of Agriculture in the Lower Mississippi Valley », in BUISSERET, David et REINHARDT, Steven (éds.), *Creolization in the Americas*, Texas A & M University Press, pp. 35–62.

VIDAL, Cécile (2003), « Africains et Européens au Pays des Illinois durant la période française (1699-1765) » *French Colonial History* 3, pp. 51–68.

VIDAL, Cécile (2014a), « Introduction. Louisiana in Atlantic Perspective », in VIDAL, Cécile (éd.), *Louisiana: Crossroads of the Atlantic World*, University of Pennsylvania Press.



Ariane JACQUES-CÔTÉ

VIDAL, Cécile (éd.) (2014b), *Louisiana : Crossroads of the Atlantic World*, University of Pennsylvania Press.

WHITE, Richard (1991), *The Middle Ground. Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*, Cambridge University Press.

WIEN, Thomas (1990), «“Les travaux pressants” : calendrier agricole, assolement et productivité au Canada au XVIIIe siècle », *Revue d’Histoire de l’Amérique française* 43 (4), pp. 535–58.